

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS
ÉCOLE LE RUISSELET

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
tenue mercredi 2 février 2022 à 19 h
En virtuel Teams

PRÉSENTS :

M ^{me}	Arianne Robert	parent d'élèves
M ^{me}	Chantal Gagnon	enseignante
M ^{me}	Marie-Philippe Fournier	éducatrice en sdg
M ^{me}	Manon Chamberland	directrice par intérim
M ^{me}	Catherine Lebel	enseignante
M ^{me}	Olivia Jones-Letto	éducatrice en sdg
M.	Nicolas Lapointe	parent d'élèves
M.	Joël Larouche	parent d'élèves
M ^{me}	Vivianne Blanchette-Dimbeko	parent d'élèves
M.	Claude Anibié	parent d'élèves

ABSENTS :

M ^{me}	Kadiatou Diallo	parent d'élèves
-----------------	-----------------	-----------------

SECRÉTAIRE : M^{me} Sabrina Lorette

M. Lapointe et Mme Chamberland animent la réunion

1. Constatation du quorum

Le quorum est constaté à 19h00.

2. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Lapointe souhaite la bienvenue aux membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

1. Constatation du quorum
2. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi au procès-verbal de la rencontre du 1^{er} décembre 2021
5. Interventions du public
6. Formation obligatoire des membres

Fiches et capsules de formation

Lecture des fiches : 10-14a-14b-15-16 et 19.

[Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction](#) (2 min.)

Régime pédagogique et grille-matières (3 min.)

Consultation obligatoire des élèves (2 min.)

7. Budget école
 - a. Budget révisé
 - b. Mesures dédiées et protégées 2021-2022 (approbation)
 - c. Suivi du budget du CE
8. Grille-matières pour 22-23
9. Demande d'activité de financement (4 mars)
10. Consultation annuelle des élèves (sondage)

11. Informations générales
 - a. Du président
 - b. Du directeur
 - c. De la trésorière
 - d. Du personnel
 - e. Du représentant au comité de parents

12. Autres sujets
13. Levée de l'assemblée

C.E. 02-02-22-01

Il est proposé par Vivianne Blanchette-Dimbeko et résolu d'adopter à l'unanimité l'ordre du jour de la réunion du 2 février avec l'ajout des points suivants : 12.1 Parascolaire

4. Adoption et suivi au procès-verbal de la rencontre du 1er décembre 2021

Au point 9, on changera le verbe mixer pour le verbe rassembler. Au point 10, il faut ajouter un « de » après serait et un « s » à prévisions budgétaires. Mme Chamberland fait un suivi du point 7 prévision clientèle : la PAL aura un partenariat avec les Hauts-Clochers pour l'implantation de son équipe d'élite de hockey.

Suivi semaine de relâche : le centre de services a décidé qu'en bas de 15 élèves, le service n'ouvrira pas. Les parents auront la possibilité d'inscrire leur enfant dans une autre école.
Suivi photo scolaire : l'inscription pour 22-23 est validée.

Il est proposé par Chantal Gagnon d'adopter à l'unanimité le procès-verbal de la rencontre du 1er décembre 2021

5. Interventions du public

Il n'y a aucune intervention du public.

6. Formation obligatoire des membres

Fiches et capsules de formation

Lecture des fiches : 10-14a-14b-15-16 et 19.

[Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction](#) (2 min.)

[Régime pédagogique et grille-matières](#) (3 min.)

[Consultation obligatoire des élèves](#) (2 min.)

7. Budget école

a. Budget révisé

Mme Chamberland présente le budget révisé, des ajustements ont eu lieu en fonction du nombre d'élèves qui a différé lors de la lecture au 30 septembre. D'autres changements sont simplement dus au moment où les dépôts sont effectués dans l'année scolaire. Le document est déposé sur le SharePoint des membres du conseil d'établissement et les modifications sont expliquées.

b. Mesures dédiées et protégées 2021-2022 (approbation)

Mme Chamberland présente les mesures dédiées qui ont été versées à l'école et explique que l'utilisation de ces mesures a été planifiée en cours d'année scolaire.

C.E. 02-02-22-02

Il est proposé par Ariane Robert et résolu d'adopter à l'unanimité les mesures dédiées et protégées 2021-2022.

c. Suivi du budget du CE

Mme Chamberland explique qu'il reste environ un 300\$ après le repas du début d'année dans le budget annuel. La direction rappelle que le budget du conseil d'établissement devra être utilisé pour des fins de représentation à partir de l'année 21-22.

Il faudrait utiliser le 883\$ de l'année dernière sinon il sera perdu. M. Lapointe propose d'investir les sommes pour la semaine des enseignants. Puis, on décide de conserver des sommes pour souligner également le travail des éducateurs en service de garde. Finalement, il est décidé de financer l'album des finissants et d'acheter des cartes cadeaux de Tim Hortons à tous les membres du personnel de l'école.

C.E. 02-02-22-03

Il est proposé par Chantal Gagnon et résolu d'adopter à l'unanimité le financement de l'album des finissants et l'achat de cartes cadeaux.

8. Grille-matières pour 22-23

Mme Chamberland présente la grille matières pour 2022-2023. Elle explique que la grille matière a été modifiée, car les compétences au préscolaire ont changé pour 5 compétences au lieu de 6. Il y a eu, par le passé, une bonification d'heure en français pour les élèves de 5e année. On maintient cet ajout puisqu'il permet d'assurer une meilleure base à nos élèves qui auront de l'anglais intensif l'année suivante.

C.E. 02-02-22-03

Il est proposé par Claude Anibié et résolu d'adopter à l'unanimité la grille matières pour 2022-2023.

9. Demande d'activité de financement (4 mars)

Mme Chantal présente l'activité des Découvreurs à la course, ce sera une journée « Porte ton pyj. » à l'école le 4 mars au profit de l'Opération enfant soleil. Les dons seront volontaires. Le conseil d'établissement est en accord avec la tenue de l'activité « Porte ton pyj. ».

10. Consultation annuelle des élèves (sondage)

Mme Chamberland propose de sonder les élèves sur la cour d'école avec les représentants du conseil étudiant. Les membres du conseil d'établissement sont en accord.

11. Informations générales

a. Du président

M. Lapointe dit suivre un groupe avec d'autres présidents de conseil d'établissement et se questionne sur la fonction du protecteur de l'élève. Mme Chamberland précise qu'il existe un protecteur de l'élève au centre de services et explique qu'une procédure pour porter plainte dans le cas où un parent juge qu'un préjudice est causé à son enfant. Si aucune entente ne se fait, le dossier pourra se rendre au protecteur de l'élève afin que ce dernier puisse trancher en faveur de l'élève.

M. Lapointe se questionne également sur la qualité de l'air dans les classes. Mme Chamberland précise que l'école est ventilée mécaniquement et que la qualité de l'air est bonne. L'ajout des détecteurs a eu lieu, comme dans les autres milieux. Les locaux de l'école Ruisselet n'ont pas démontré de taux dépassant la limite acceptable.

b. Du directeur

Mme Chamberland fait le point sur la Covid. En date de mardi 1er février, il y avait 59 cas de Covid et 58 cas contact confinés. Elle remercie les parents pour leur collaboration des dernières semaines.

c. De la trésorière

Il n'y a aucun suivi.

d. Du personnel

Mme Chantal souligne le travail de la direction, de la secrétaire ainsi que du service de garde fortement impliqué dans le dossier « covid » depuis le début du mois de janvier.

e. Du représentant au comité de parents

Mme Vivianne fait un compte rendu de la formation à laquelle elle a assisté sur le projet éducatif.

12. Autres sujets

12.1 Parascolaire

Mme Chamberland explique qu'il y aurait plusieurs offres pour des activités parascolaires. Le basket pourrait être prolongé au printemps, il y aurait du football avec la PAL pour les 4^e, 5^e et 6^e années à raison de 1h par semaine en mars et en avril. Puis de deux heures par semaine en mai. Le tout accompagné de Jambore. Une offre de multisports pour les élèves de préscolaire, 1^{re} et 2^e années. Pour le volet scientifique, les élèves du préscolaire à la 2^e année pourraient vivre des activités de Mini-scientifiques et l'activité Animobile de la 2^e à la 6^e année par les inventeurs juniors. Les offres seront tributaires de la disponibilité d'éducateurs du RESO.

C.E. 02-02-22-04

Il est proposé par Joel Larouche et résolu d'adopter à l'unanimité l'offre du parascolaire.

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Chantal Gagnon de lever l'assemblée, il est 20h27.

Manon Chamberland
Directrice par intérim

Nicolas Lapointe
Président